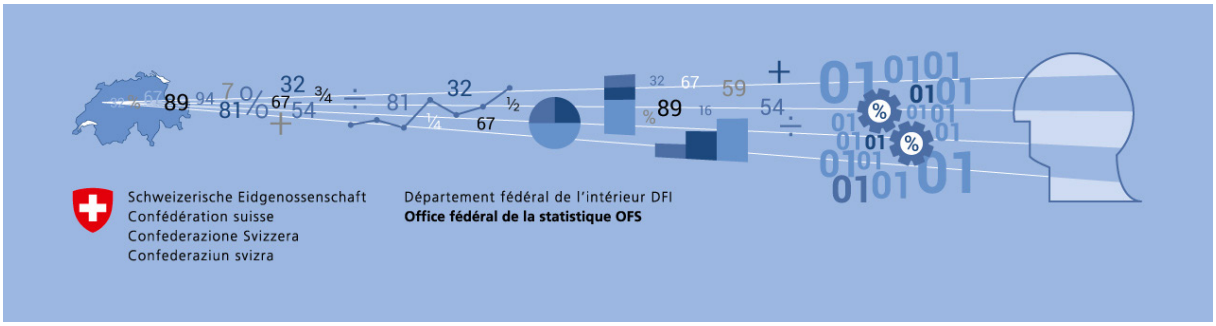

Communiqué de presse

Embargo: 23.11.2026, 8h30

14 Santé
Statistique des services de santé 2025

Volume record de soins hospitaliers ambulatoires et à domicile en 2025

En 2025, les services d'aide et de soins à domicile ont prodigué un nombre d'heures de soins jamais atteint: 29,6 millions, soit 15,3% de plus qu'en 2024. Dans les hôpitaux également, le volume de contacts avec des patients ambulatoires a connu une augmentation marquée de 3,9%, les montants facturés dépassant pour la première fois les 10 milliards de francs. Le secteur stationnaire des hôpitaux a enregistré une hausse plus modeste du nombre d'hospitalisations (+1,8%). Ce même constat s'applique aux établissements médico-sociaux (EMS): le nombre de bénéficiaires et de places a augmenté de 0,9%, selon les derniers résultats publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2025, la croissance du volume de soins ambulatoires, dispensés soit par les services d'aide et de soins au domicile des patients, soit à l'hôpital, a été sensiblement supérieure à celle des soins stationnaires en établissement hospitalier ou médico-social. Le secteur des soins à domicile a été dynamisé par la création de 227 nouvelles entreprises commerciales (2024: 130), portant leur nombre total à 1050 (+24,4%). On dénombrait à leurs côtés 610 organisations publiques à but non lucratif (+0,8%), et 1953 infirmières et infirmiers indépendants (+9,5%). Les entreprises commerciales ont fourni 12,2 millions d'heures de soins (+37,6% par rapport à 2024), contre 15,5 millions pour les organisations publiques (+2,8%) et 1,9 million pour les infirmières et infirmiers indépendants (+10,8%).

Des proches aidants dans 34% des services d'aide et de soins à domicile

Pour la première fois en 2025, les services d'aide et de soins à domicile employant et rémunérant des proches aidants ont pu être dénombrés: 43% des entreprises commerciales et 20% des organisations publiques ont déclaré avoir des proches aidants sous contrat. Cette proportion montait à 64% pour les nouvelles entreprises ayant débuté leur activité en 2025. En principe, les proches aidants peuvent prodiguer uniquement des soins de base comme l'aide à l'habillement, au repas ou à la douche. En 2025, le nombre d'heures de soins de base a augmenté de manière nettement plus prononcée (+21%) que les soins plus complexes (+7%). Pour les entreprises commerciales en particulier, la hausse était de 46% pour les soins de base et de 16% pour les soins plus complexes. Les proches aidants contribuent probablement à cette hausse massive des soins de base. Le recrutement important de personnel non formé ou au bénéfice d'un cours de base (2025: 32 398, +39%) semble également refléter l'engagement croissant des proches aidants. Cette tendance est particulièrement marquée en Suisse alémanique, plus modérée en Suisse romande et au Tessin et totalement absente dans le canton du Jura.

Soins de longue durée: âge moyen en évolution contrastée

En 2025, le nombre d'hommes recevant des soins à domicile (208 215, +10%) a progressé plus fortement que celui des femmes (252 701, +8%). Les classes d'âge qui ont vu leur clientèle augmenter le plus sont les 20-64 ans (+11%) et les 0-19 ans (+17%). Si la moyenne d'âge des bénéficiaires de soins à domicile a tendance à baisser, celle des résidents des EMS continue d'augmenter légèrement: les 91 973 personnes hébergées à la fin de 2025 (+1,0%) avaient 84,2 ans en moyenne (+0,02%). La part de la population de 80 ans et plus vivant en EMS ne cesse de diminuer. Elle s'élevait à 12,9%, contre 13,2% en 2024.

Stagnation du personnel soignant dans les hôpitaux

En 2025, le personnel représentait 333 996 postes équivalents plein temps, dont 58% étaient attribués aux hôpitaux, 33% aux EMS et 10% aux services d'aide et de soins à domicile. Ce dernier domaine a vu les effectifs de son personnel augmenter de 11% par rapport à 2024, celui des EMS de 3% et celui des hôpitaux de 1%. Le résultat affiché par les hôpitaux est en grande partie imputable à la stagnation des effectifs de personnel soignant (+0,2%), qui représentent 39% du personnel total hospitalier. Parmi l'ensemble du personnel soignant des trois prestataires précités, 1 personne sur 3 était auxiliaire de santé ou n'avait pas de formation (+2 points de pourcentage).

Essor marqué de l'ambulatoire hospitalier

11% de la population suisse ont été hospitalisés au moins une fois au cours de l'année 2025. Ce sont au total 1,5 million d'hospitalisations (+1,8% par rapport à 2024) et 25,9 millions de contacts avec des patients ambulatoires (+3,9%) qui ont été dénombrés dans les hôpitaux. Le renforcement de l'activité ambulatoire hospitalière s'est accompagné d'une hausse de 6,1% des montants facturés, qui ont atteint 10,0 milliards de francs.

Bénéfices pour les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile

Les charges des hôpitaux se montaient en 2025 à 37,7 milliards de francs (+2,0% par rapport à 2024) et les recettes à 38,2 milliards de francs (+4,4%). Ce résultat bénéficiaire, après 3 années d'exercice déficitaire, est dû à l'augmentation des produits des prestations aux patients (+4,3%, total 2025 : 32,9 mrds fr.) et dans une moindre mesure à celle des contributions cantonales (+6,5%, total 2025 : 2,8 mrds fr.). Les services d'aide et de soins à domicile présentaient également un résultat d'exercice positif, avec des coûts se montant à 4,0 milliards de francs et des produits à 4,1 milliards de francs. Les organisations publiques ont enregistré un bénéfice de 15,4 millions, les entreprises commerciales de 60,8 millions. Pour les EMS, les produits ont couvert 99% des 12,5 milliards de francs de coûts, représentant un déficit de 144 millions.

Statistique des services de santé

La statistique des services de santé (GVS) est le résultat de la compilation des informations collectées au niveau fédéral auprès des fournisseurs de prestations. Elle couvre, d'une part, les données concernant l'exploitation des établissements (infrastructure, personnel, finances) et, d'autre part, les informations sur les patientes et patients bénéficiant de prestations de santé ambulatoires ou stationnaires.

Renseignements

Service d'information, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 463 67 00,
e-mail: gesundheit@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Informations complémentaires et publications:
www.statistique.admin.ch/news/2026-0482 et www.statistique.admin.ch/news/2026-0483
Portail Statistique Suisse: www.statistique.admin.ch
Site institutionnel de l'OFS: www.bfs.admin.ch/fr
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.bfs.admin.ch/fr/newsmail-fr

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.